



OFFICE NATIONAL
INTERPROFESSIONNEL
DES PRODUITS
DE LA MER ET DE
L'AQUACULTURE

du FIOM à



OFIMER

L'OFIMER : un office pour la filière

Notre pays dispose d'atouts incontestables dans le secteur des pêches maritimes et de l'aquaculture. Pour que ceux-ci puissent être valorisés au mieux, il convenait de doter ce secteur d'un outil permettant à la fois de rassembler les professionnels, du producteur au distributeur, et de conforter l'organisation économique de la filière.

Tel est l'objet de la transformation du FIOM en OFIMER.

Nos produits doivent bénéficier d'une valorisation optimale. Elle ne pourra être atteinte que par le biais de politiques organisées dans un cadre professionnel élargi. La recherche de valeur ajoutée, sur le marché du frais comme sur celui des produits transformés, doit allier qualité et traçabilité des produits, information du consommateur, innovation et bien sûr, promotion.

Toutes ces missions relèvent de l'OFIMER. Mais pour qu'elles aboutissent et que leur conduite soit efficace et pertinente, il est indispensable que l'ensemble des professionnels se mobilise.

Je ne doute pas qu'ils le fassent, donnant ainsi à l'OFIMER toute sa valeur d'outil économique performant au service d'une filière et du bien-être du consommateur.



Jean Glavany

Ministre de l'Agriculture et de la Pêche

Présentation générale

Pourquoi l'OFIMER ?



Les défis qui se posent au secteur des produits de la pêche et de l'aquaculture ont démontré la nécessité d'une approche interprofessionnelle accrue, intégrant gestion de la ressource et réalité du marché.

La transformation du FIOM en OFIMER est l'occasion d'une nouvelle organisation du dialogue entre les pouvoirs publics et les professionnels, mais aussi entre les professionnels, autour de tout ce qui touche aux marchés de ces produits.

Un véritable Office de filière

L'élargissement du champ d'action de l'OFIMER en fait un véritable outil de filière : en effet, en plus de la production et de la première vente, les actions de l'OFIMER intègrent aujourd'hui la transformation, le transport, la logistique, la distribution, l'innovation technologique...

Car les défis qui se posent aujourd'hui à ce secteur de production, face à un marché extrêmement concurrentiel et mondialisé, rendent nécessaire une approche interprofessionnelle accrue.



Ce partenariat entre l'amont et l'aval de la filière permet de construire une véritable politique structurelle dans la filière, et d'assurer une meilleure prise en compte des réalités du marché.

L'OFIMER contribue à développer et dynamiser le partenariat entre l'amont et l'aval, en particulier dans des démarches de valorisation de la production française.

Un champ de compétence élargi

Le champ d'action de l'OFIMER s'étend à l'aquaculture continentale, rassemblant de ce fait l'ensemble des opérateurs de la filière des produits de la pêche et de l'aquaculture.

Cette branche de la production était gérée par l'OFIVAL. Une continuité entre les deux offices sera évidemment assurée. L'OFIMER examinera notamment, avec les professionnels, les dispositifs nécessaires à l'accompagnement de cette filière.

Des produits à image forte

La production française a des atouts, et en particulier la diversité des produits et des savoir-faire. Les produits de la mer et de l'aquaculture ont une image forte, ils ont donc un fort potentiel de valeur ajoutée.

« Qualité », « Innovation » et « Communication », sont des mots clés face à des consommateurs de plus en plus sollicités et donc de plus en plus exigeants.

La ressource est limitée, en terme de produit pour la pêche, de qualité d'eau et d'espace de production pour l'aquaculture, et soumise à de fortes pressions de la concurrence. La rémunération de l'activité des acteurs ne peut donc être garantie que par une augmentation de la productivité, mais par la mise en valeur de cette diversité, de ces savoir-faire, d'une qualité de produit et de travail.



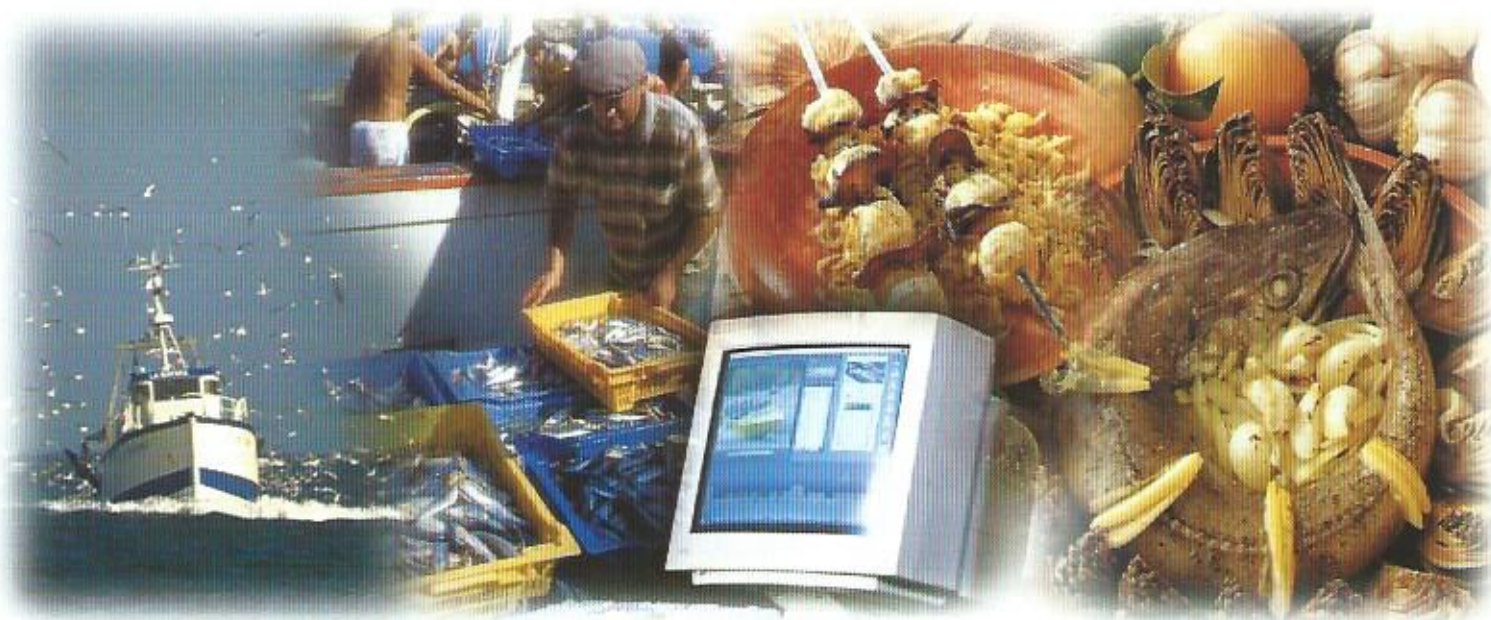
Un objectif, donc : vendre mieux, plutôt que vendre plus.

Objectif qui ne peut être atteint sans une volonté des professionnels.

Agir avec toute la filière

Le rôle de l'OFIMER est d'inciter et d'accompagner les démarches des professionnels, dans le sens d'une valorisation de la production française.

Agir aux côtés des acteurs de la filière, c'est assumer une mission de conseil, d'information sur les outils et les recherches en cours, de financement pour des projets collectifs ou individuels, de promotion, de modernisation, d'amélioration de la qualité, d'innovation...



Les missions de l'OFIMER

Les missions de l'OFIMER s'étendent de l'amont à l'aval de la filière. Des missions d'accompagnement de la profession vers une meilleure structuration du marché, vers une optimisation de la valorisation des savoir-faire et de la diversité des produits français.

Organiser un marché fluide et dynamique

L'OFIMER est relais du FEOGA

(Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricole)

Pour le traitement et le paiement des dossiers de compensation financière, dans le cadre de l'OCM.

L'OFIMER organise la concertation entre les différentes organisations de producteurs, pour une harmonisation de leurs politiques.

En plus de gérer les problèmes liés aux difficultés de commercialisation, l'OFIMER met en place, avec la profession, une politique de gestion de l'offre.

Organiser l'offre

C'est avant tout anticiper les débarquements. Après l'équipement des navires en matériel de communication et la réalisation d'outils informatiques comme supports de l'information, l'OFIMER favorise la mise en place d'un réseau de gestion des prévisions d'apports avec les organisations de producteurs.

Suivre le marché

Pour une gestion optimale de ces données prévisionnelles, il est primordial de bien connaître le marché. L'observatoire économique de l'OFIMER rassemble et analyse les données sur l'offre globale des produits de la mer. Cela permet à la filière française de se positionner sur l'ensemble du marché national et, à l'aide d'outils

de type « panels consommateurs », de dégager les principales tendances d'évolution du marché par une étude fine des composantes de la demande (profils consommateurs, circuits de distribution...).

Et, parce que ces informations ne sont réellement fiables que si elles sont exprimées dans un référentiel commun...

Rendre le marché transparent et fiable

...l'OFIMER a mis en place un référentiel national commun à toute la filière :

Harmoniser - Identifier

Pour ce faire, le FIOM / OFIMER a réalisé un gros travail d'harmonisation des appellations, calibrages et codes espèces : la normalisation permet de fluidifier et fiabiliser les rapports d'échange entre opérateurs amont et aval. De plus, cette identification des produits facilite la mise en place d'une image du produit, et sa traçabilité, défi qui rassemble toute la filière.



Accompagner les démarches d'initiative professionnelle

L'OFIMER accompagne les démarches professionnelles qui vont dans le sens d'une harmonisation des pratiques de tri et d'une meilleure identification des produits : démarches de traçabilité, normalisation de la classification de la qualité. Des actions interprofessionnelles régionales sont déjà lancées.

Améliorer et valoriser la qualité

Qualité et modernisation des entreprises - Innovation

Le FIOM a activement soutenu la mise aux normes des entreprises de mareyage. Aujourd'hui, l'OFIMER accompagne leurs projets de modernisation, en favorisant les projets innovants.

La qualité pour une meilleure valorisation des produits

Les projets professionnels de formations, certifications, guides de bonnes pratiques, marques collectives et signes officiels de qualité sont encouragés et soutenus par l'OFIMER.

L'objectif final : des garanties de qualité, une meilleure rémunération et un meilleur positionnement des produits.

Informier

Tourné vers l'innovation, l'OFIMER effectue une veille technologique autour de la qualité, du navire au distributeur, en même temps qu'il suscite et accompagne des projets de recherche collectifs.

L'une des applications de cette veille technologique est la participation de l'OFIMER au bulletin BIBLIOMER, en collaboration avec l'IFREMER et la CITPPM : il s'agit de répertorier les articles scientifiques se rapportant principalement à la valorisation des produits de la mer et des eaux continentales. L'évaluation des ressources, l'aquaculture et l'environnement sont aussi abordés.

Structurer et dynamiser la filière



Pour soutenir ces projets d'innovation et de modernisation, les entreprises ont besoin de bases solides. L'OFIMER intervient aux côtés d'autres partenaires financiers dans un fonds de structuration des entreprises. Il soutient leurs besoins de structuration financière. L'objectif : les aider à mieux valoriser et diversifier leurs activités, et à mieux se positionner sur le marché.

De même, l'OFIMER gère un fonds de garantie « marchés », auquel participe l'Union Européenne. Il donne aux opérateurs de la filière les moyens financiers de différer la mise en marché de certains produits, afin de bénéficier de conditions conjoncturelles plus favorables.

La logistique est l'un des points forts de la réflexion globale engagée par l'ensemble de la filière, encouragée par l'OFIMER : rationaliser, optimiser les coûts - et optimiser la qualité - à tous les maillons de la filière.

L'OFIMER est le point de rencontre des professionnels de la filière : son rôle principal est d'inciter à la concertation et à la mise en place de démarches communes - en particulier contractuelles - aux différents maillons de la filière.

Soutenir le marché aval

Valoriser ces démarches comme valoriser les produits, c'est d'abord les faire connaître, et donc communiquer.

Promouvoir les produits et le savoir-faire français

L'OFIMER met en œuvre les opérations de promotion collective du secteur sur le marché national et international, directement ou en soutenant des initiatives professionnelles : campagnes de sensibilisation, kits pédagogiques, fiches recettes, salons, soutien aux entreprises pour leurs stratégies à l'export...

Il s'agit de valoriser la diversité et la qualité des produits de la mer, d'éduquer les consommateurs à leur praticité, leur modernité, d'inciter à la consommation de ces produits en jouant sur un registre plaisir et convivialité.

Les objectifs : gagner des parts de marché tant sur le marché national qu'international, en positionnant mieux la production française.



Modification du mode de fonctionnement

Des instances consultatives rassemblant les acteurs de la filière

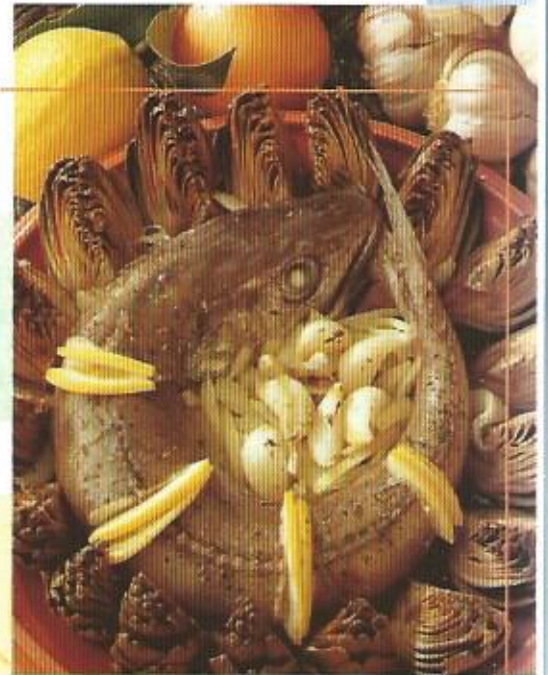
Un Conseil de direction, instance consultative paritaire, remplace le Conseil d'administration.

Rôle du Conseil de direction

Ce Conseil de direction est amené à donner un avis sur les projets de décisions réglementaires ou financières nécessaires à l'accomplissement des missions de l'office.

Plus particulièrement, il est en charge du suivi de l'évolution de la situation des marchés et participe aux politiques d'orientation des productions et d'organisation de la filière.

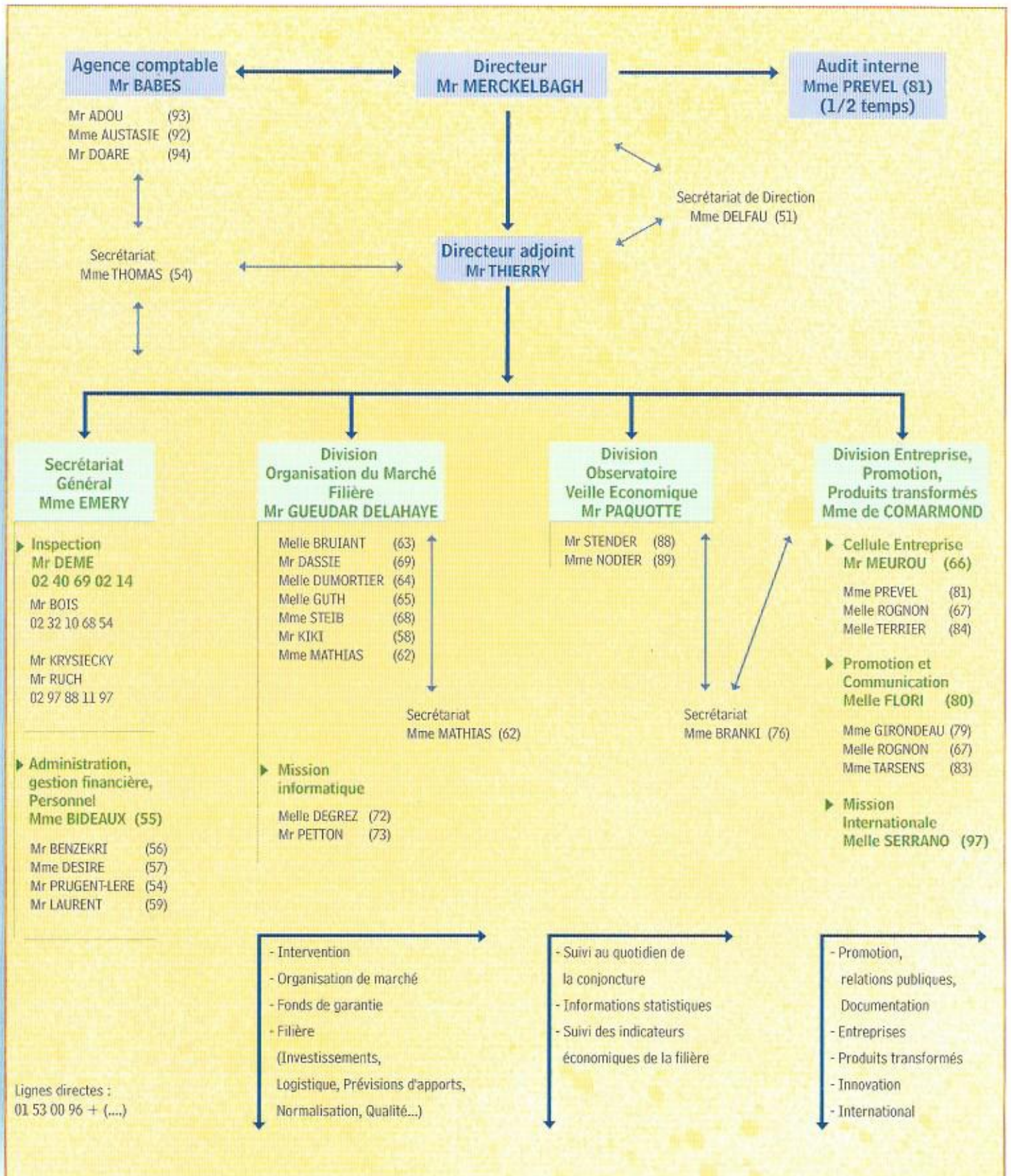
Enfin, il propose, en fonction des besoins de la filière, des conseils spécialisés qui seront consultés sur des axes de réflexion spécifiques.



Composition du Conseil de direction *(Outre le Président de l'office)*

PARTIES REPRESENTÉES	NOMBRE DE REPRESENTANTS
Profession aquacole	1
Profession conchylicole	2
Organisations de producteurs (dont 1 représentant des OP conchylicoles)	11
Marins et armateurs à la pêche (dont 1 au titre du secteur coopératif)	5
Mareyage (dont 1 au titre du secteur coopératif)	5
Commerce	4
Industrie de transformation	4
Ports de pêche (dont 1 au titre des établissements gestionnaires et 1 au titre des halles à marée)	2
Consommateurs	1
Salariés de la filière (transformation et commercialisation)	2
Pouvoirs publics (2 par le ministre chargé de la pêche maritime et de l'aquaculture, 1 par le ministre du Budget, 1 par le ministre de l'Economie et des finances)	4

Organigramme





OFFICE NATIONAL
INTERPROFESSIONNEL
DES PRODUITS
DE LA MER ET DE
L'AQUACULTURE

11, boulevard de Sébastopol - 75001 Paris - Tél : 01 53 00 96 96 - Fax : 01 53 00 96 99